RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Explosive, selon le Cnes

La rentrée sociale est prévue officiellement pour le 1er septembre prochain. Une rentrée qui s'affiche déprimante économiquement pour l'Algérie et qui risque d'être cruciale sur le front social. Si les syndicats du secteur de l'éducation nationale annoncent une rentrée paisible en attendant l'évolution de l'ouverture du dossier du statut particulier, le secteur de l'enseignement supérieur risque d'être perturbé. Le Cnes (Conseil national des enseignants de supérieur) annonce une rentrée «explosive».

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - La rentrée sociale se fera dans un contexte économique très difficile et s'annonce très chargée pour le gouvernement. Ce dernier doit tenter de trouver des solutions pour parer à la chute du prix du pétrole.

Une réunion du gouvernement aura lieu ce mercredi et samedi prochain une autre réunion est prévue entres les walis et le gouvernement.

La tripartite dont le contenu sera la relance de l'économie nationale est annoncée pour le 15 octobre prochain. L'abrogation de l'article 87 bis du code de travail, une fois entrée en vigueur durant ce mois d'août, n'a pas fait la joie des 3 millions de travailleurs qu'elle devait toucher.

Avec une incidence financière de 7 milliards de dollars, l'augmentation est quasiment nulle pour ces salariés qui touchent un salaire mensuel de moins de 18 000 dinars. La situation économique du pays risque-t- elle de soulever la grogne du front social ? Le secteur de la santé n'a visiblement pas à s'inquiéter.

La tutelle qui a engagé des négociations avec le partenaire social semble avoir réussi à établir l'accalmie. «Nous sommes toujours en négociation avec la tutelle qui est réceptive à nos revendications et tous nos dossiers sont en cours de prise en charge», se félicite le docteur Mohamed Youcefi, président du Syndicat national des praticiens spécialistes.

Rien à signaler aussi, pour le moment, du côté des hospitalo-universitaires qui ont déjà dénoncé les sorties «populistes et politiciennes» du ministre de la Santé.

Les syndicats de l'éducation nationale ne comptent pas engager un bras de fer avec la tutelle

Dans le secteur de l'éducation nationale, les syndicats autonomes ne comptent pas engager un bras de fer avec leur ministère. Du moins jusqu'au mois de décembre prochain.

Les syndicats sont en attente des résultats des rencontres programmées avec la tutelle pour l'ouverture du dossier du statut particulier. D'ici là, les syndicats promettent une rentrée paisible. «Nous avons des rencontres avec la ministre qui vont débuter fin août pour fixer les dates d'examen de la promotion de 45 000 enseignants des trois cycles et l'examen de promotion des enseignants dits en voie d'extinction et nous allons aussi avoir des réponses par rapport aux autres dossiers discutés en mars dernier et nous avons fixé une date butoir pour la fin du mois de décembre prochain. Si d'ici là rien n'est fait, alors nous allons réagir», a déclaré Nouar Larbi coordonnateur du Cnapest.

Meziane Meriane coordinateur du Snapest estime que la rentrée sera très difficile sur le plan social par rapport à la chute du prix du pétrole et son impact sur le pouvoir d'achat des Algériens. Côté pédagogique, explique-t-il, le problème de la surcharge se posera encore cette année notamment pour les classes de la terminale. «Nous avons 50% de réussite au bac alors les 50% autres recalés vont repasser le bac et ceci va poser un problème sachant que nous n'avons toujours pas réceptionné les établissements inscrits depuis 2004. Le manque d'encadrement va également se poser vu les départs à la retraite et même avec le recrutement de 15 000 enseignants nous avons un manque évalué à près de 10 000 postes», a indiqué le syndicaliste.

Photo : NewPress

Un mouvement de protestation en vue dans l'enseignement supérieur.

Idir Achour, président du CLA, estime que la rentrée en elle-même sera paisible mais la suite est «incertaine». Tout dépend, dit-il, des réponses que la tutelle compte donner aux revendications soulevées.

«Une rentrée explosive» pour l'enseignement supérieur

Contrairement à l'éducation nationale, l'enseignement supérieur est menacé. Le Cnes (Conseil national des enseignants du supérieur) qui tiendra son conseil national d'ici fin août début septembre, menace de recourir à la protestation dès la rentrée.

«La rentrée sera très difficile», annonce Abdelmalek Rahmani, président du Cnes. L'université, dit-il, accueillera cette année plus de 370 000 nouveaux étudiants, c'est «l'équivalent de l'ensemble des étudiants du Maroc». Mais au-delà du problème de la surcharge, c'est l'attitude du ministre de tutelle qui agace le syndicat.

«Le ministère de l'Enseignement supérieur fait la sourde oreille depuis trois mois, la seule rencontre que nous avons eue avec lui, c'était le 14 mai dernier et c'était une rencontre de courtoisie», explique le syndicaliste. Selon lui, le bureau national du Cnes a décidé en juin dernier de décréter un mouvement de protestation national si ses revendications ne sont pas prises en charge d'ici la rentrée. Pourtant, rappelle Rahmani, le syndicat a déjà signé un P-V avec l'ancien ministre Mebarki que «l'actuel ne veut pas reconnaître».

Le syndicaliste qui dénonce l'entrave à l'exercice syndical et revendique une progression dans la carrière et des logements pour les enseignants, a expliqué que Hadjar veut créer une instance de concertation pour «gagner du temps».

Tahar Hadjar risque-t-il de rater sa première rentrée universitaire ?

S. A.

DES ASSOCIATIONS FÉMININES DÉNONCENT LE RETARD DANS L'ADOPTION DE LA LOI CRIMINALISANT LES VIOLENCES CONTRE LES FEMMES

Femmes en colère

Votée le 5 mars 2015 par l'Assemblée populaire nationale (APN), la loi criminalisant les violences faites aux femmes n'est pas encore débattue pour son adoption au niveau de la Chambre basse du Parlement.

Ce retard n'est pas du goût des associations de défense des droits des femmes qui se sont constituées en collectif. Ce dernier estime que «cette loi est nécessaire car elle doit redire haut et fort que l'exercice de violence contre les femmes constitue un délit particulièrement grave, car elle détruit la société».

Dans un communiqué parvenu, hier, à notre rédaction, ce collectif qui regroupe, entre autres, le réseau Wassila aide aux femmes et enfants victimes de violence, l'association FEC (femmes en communication), l'association SOS enfants en détresse (Tiaret) et l'association Amusnaw (Tizi-Ouzou), l'association SOS femmes en détresse, a rappelé d'emblée qu'«il y a exactement une année, un Conseil des ministres présidé par le président Bouteflika, proposait la loi criminalisant les violences faites aux femmes». «Cette loi était attendue par les victimes et demandée depuis des années par les associations de femmes, témoins quotidiennement des dégâts occasionnés par cette violence, aux victimes directes comme à leurs enfants», soutient-il, et de déplorer le retard pris au niveau du Sénat.

«Une année s'est écoulée, et bien que la loi ait été votée le 5 mars 2015 par l'Assemblée populaire nationale, elle n'a pas été adoptée par le Conseil de la nation. Pourtant, le nombre de décès augmente, la liste des victimes s'allonge, les traumatismes s'exacerbent, mais le problème n'a pas semblé prioritaire pour les membres du Conseil de la nation et le gouvernement, qui semblent ainsi considérer que la protection des femmes peut attendre encore», s'indigne la même source.

Et de noter plus loin que «la violence observée dans la société, dans tous les secteurs, que ce soit à l'école, dans les stades, dans les rues, trouve sa source dans la violence contre les femmes au sein de la famille, violence qui n'a jamais été sanctionnée ni prévenue par les autorités publiques». «La volonté de combattre la violence dans la société ne peut donc faire l'économie d'actions contre toutes les formes de violence faites aux femmes», ajoute le communiqué.

«Le président du Conseil de la nation s'est engagé à faire débattre de la loi, comme toutes les autres lois en attente, à la session d'automne 2015. Les associations resteront mobilisées et vigilantes pour que les victimes bénéficient de la protection de l'Etat», peut-on lire plus loin.

Salah B.

SECTEUR DE LA CULTURE

Le temps de l'austérité !

Le financement des festivals institués avec une fringale inégalée du temps de l'ex-ministre de la Culture, Khalida Toumi, atteignant plus d'une centaine seront soumis à révision.

Une révision à la baisse qui intervient dans le cadre de l'orthodoxie budgétaire que s'est imposé le gouvernement. A Tizi Ouzou où il a assisté en compagnie d'Aïcha Tagbou, sa collègue du gouvernement, la ministre déléguée chargée de l'Artisanat, à l'ouverture du festival culturel local du tapis d'Aït Hichem, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi parle de «rationalisation des dépenses publiques», annonce un train de mesures allant dans ce sens.

Pour le ministre qui se veut rassurant sur le maintien des festivals déjà institués de la distribution rationnelle des subventions en jouant sur la périodicité, la réduction du temps imparti au déroulement de ces événements ainsi que le jumelage de certains d'entre eux qui abordent la même thématique.

Le ministre insistera, en outre, sur la nécessaire professionnalisation dans la gestion et l'organisation des festivals en nommant à leur tête des professionnels, acteurs de la sphère culturelle. «Il ne sera plus question de nomination de personnels administratifs pour diriger un festival», tranchera Azzedine Mihoubi qui souhaite se servir de l'appoint de sponsors privés dans l'organisation de ces manifestations.

S'agissant du festival culturel local du tapis d'Aït Hichem, délocalisé depuis une année de ce village vers le chef-lieu de wilaya (Tizi-Ouzou) ; le ministre qui n'a pas tari d'éloges sur la valeur hautement esthétique et artistique du produit du tissage réalisé par les artisanes d'Aït Hichem, annonce sa promotion au rang de Festival national, à partir de la prochaine (la 7e) édition.

Un événement où le tapis d'Aït Hichem gardera sa place prépondérante et s'affichera à côté d'autres produits du même type réalisés par les artisans des autres régions du pays, selon Azzedine Mihoubi qui annonce la réalisation sur les frais du ministère d'un musée du tapis d'Aït Hichem au sein même de ce village. Signalons qu'une quarantaine d'artisans, des femmes venant, pour la majorité du village d'Aït Hichem, ont participé à la 6e édition qui se tient du 22 au 26 août sous le thème : promotion et développement du tissage.

Photo : DR

Azzedine Mihoubi se veut rassurant.

S. A. M.